#### **IDENTIFICATION DU LICENCIE**

- Nom du club (obligatoire)
- Numéro d'affiliation du club (obligatoire)
- Nom et prénom de l'éducateur fédéral, du moniteur ou de l'entraîneur à écrire en lettres capitales **(obligatoire)**Exemple NOM: DUPONT Prénom: LAURENT
- 4 Sexe : Cocher la case correspondante
- 5 Indiquer la date de naissance (obligatoire)
- Indiquer le lieu de naissance comme indiqué sur la pièce d'identité (obligatoire)
- Nationalité : cocher la case
- Adresse: Indiquer l'adresse complète (obligatoire pour moniteur et entraîneur)
- Bbis Indiquer le n° de téléphone et l'adresse mail (obligatoire pour moniteur et entraîneur)
- Cocher le type de licence (obligatoire)

#### **ASSURANCES**

- Le licencié indique son nom et son prénom en lettres capitales (obligatoire)
- Souscription aux garanties : cocher impérativement l'une des deux cases (obligatoire)

#### **CERTIFICAT MEDICAL**



Nous vous rappelons que pour les licences éducateurs, moniteurs et entraîneurs, le certificat est obligatoire pour pratiquer l'arbitrage occasionnel

- 16 Le médecin y indique son nom et son prénom (obligatoire)
- Le médecin indique la date de l'examen **(obligatoire)**. L'examen de l'éducateur fédéral, du moniteur ou de l'entraîneur ne doit pas avoir été effectué avant la date du 1<sup>er</sup> Avril 2012
- 18 Signature du médecin (obligatoire)
- Cachet du médecin (obligatoire): Vérifier que le cachet soit bien lisible (encre noire souhaitée)
- Indiquer impérativement la mention « remplaçant » le cas échéant.

# LA DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL LA NOTICE ETAPE PAR ETAPE

## **EDUCATEUR FEDERAL / MONITEUR / ENTRAÎNEUR**

	DEMANDE DE LICENCE DE FOO	
	EDUCATEUR FEDERAL / MONITEUR /	ENTRAÎNEUR A remplir intégralement
1333	En cas de première deman	de, fournir une photo d'identité
Nom du club :	1	N° d'affiliation du club :2
NOM :	PRENOI	M:
Né(e) le : 5	Ville de naissance :	Nationalité : FR ☐ / UE ☐ / ETR [
Adresse :	8	Téléphones : fixe
		Email: 8bis
	lle :	Pays de résidence :
Demande une lice	nce : 9 ucateur Fédéral 🗌 / Moniteur (BE 1	.)   / Entraineur (DEF)
ASSURANCES		
Je soussigné(e) (		reconnais avoir pris connaissance, dans le document joint à la
1 -	de, par ma Ligue régionale et mon club :	a in his section and a his in do not the company of the large of the
_	esponsabilite civile et individuelle accidents don É d'y renoncer et des modalités pour y renoncer	nt je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
		, lividuelles complémentaires (cocher l'une des deux cases) :
. □ □ Je d		ires et je m'engage à établir moi-même les formalités
15	dhésion auprès de l'assureur.	
OU BIEN 🔲 Je o	lécide de ne pas souscrire aux garanties complé	mentaires qui me sont proposées.
CERTIFICAT MED	DICAL POUR L'ARBITRAGE OCCASIONNEL	
Je soussigné, Dr		,
1	néficiaire de cette demande, identifié ci-dessus	
ne presente auci	une contre-indication à l'arbitrage occasionnel.	
		18 19
(1) Obligatoires. (2)	Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée	)-
FONCTION	27	
Entraîneur princi	pal 🔄 / Entraîneur adjoint 🔝 / Préparateur pl	hysique 🗌 / Entraîneur des gardiens 🗌 / Autre 🗌
Rattaché à l'équi	ipe (préciser le niveau et la catégorie) :	28
Si u	in CONTRAT DE TRAVAIL est conclu	OU
Les Edu	cateurs Fédéraux ne sont pas concernés 🔻 🖵	35
A durée indé	terminée (CDI) prenant effet le : 30	Si un accord BENEVOLE est conclu Cocher cette case
A durée déte	rminée (CDD) du / 31	
<b>T</b> _	(durée limitée) au 32/	
Salaire mensuel		Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres
1	ps de travail par semaine et le salaire doivent respecter les	
	t des Educateurs et Entraîneurs du Football Fédéral.	Les coordonnées du demandeur sont susceptibles d'apparaître sur les
	istrement de ce formulaire vaut accord pour contrat et la délivrance de la licence (soumise au respect	
	vue à l'article 17 du Statut des Educateurs et Entraîneurs	
de la procédure pré		
		e les informations figurant sur le présent document ainsi que le
de la procédure pré du Football Fédéral).	t le représentant habilité du club certifient qu	
de la procédure pré du Football Fédéral). Le demandeur e pièces fournies s		
de la procédure pré du Football Fédéral). Le demandeur e pièces fournies s <u>Demandeur</u>		Représentant du club Le 23
de la procédure pré du Football Fédéral). Le demandeur e pièces fournies s		

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à « cil.fff@fff-fr » ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Le demandeur est informé que certains éléments le concernant (sanctions disciplinaires et changements de clubs notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'intranet de la FFF et/ou le site internet de la FFF, de sa Ligue et/ou de son District, en application des Règlements Généraux de la FFF.

#### **Fonction**

- Cocher la fonction de l'éducateur fédéral, du moniteur ou de l'entraîneur (obligatoire)
- Préciser le niveau et la catégorie de l'équipe à laquelle il est rattaché (obligatoire)

#### « Si un CONTRAT DE TRAVAIL est conclu »



Cette partie ne concerne que les moniteurs et entraîneurs

- 29 Cocher le type de contrat (obligatoire)
- Indiquer la date de prise d'effet du contrat uniquement s'il s'agit d'un CDI **(obligatoire)**
- Indiquer la date de prise d'effet du contrat pour un CDD ou un contrat aidé (obligatoire)
- Indiquer la date de fin de contrat pour un CDD ou un contrat aidé (obligatoire)
- 33 Indiquer le salaire mensuel brut (obligatoire)
- Indiquer le nombre d'heures de travail hebdomadaire (obligatoire)



#### « Si un accord BENEVOLE est conclu »



Cette partie ne concerne que les moniteurs et entraîneurs

Cocher cette case si un accord bénévole est conclu avec le moniteur ou l'entraîneur (obligatoire)

#### **Signatures**

- Date de la signature **(obligatoire)**. Veillez à la cohérence entre la date de la signature et la date à laquelle le document a été transféré sur Footclubs
- Nom du représentant du club (le président, le correspondant ou l'utilisateur Footclubs) **(obligatoire)**
- 25 Signature du représentant du club (le président, le correspondant ou l'utilisateur Footclubs) (obligatoire)
- 26 Signature de l'éducateur fédéral, du moniteur ou de l'entraîneur (obligatoire)

### LA PHOTO: LES CRITERES D'ACCEPTABILITE

#### **Format**

La photo doit être un portrait numérisé : scan d'une photo d'identité ou prise de vue avec un appareil photo numérique ou un téléphone mobile (2 Méga Pixels minimum)







Format portrait

Format paysage

#### Qualité de la photo

La photo doit être nette, sans surcharge ou altération.

#### Couleur, luminosité et contraste

La photo en couleurs ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition (éclairage de face). Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.

#### Fond

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair ou gris clair recommandé).

#### Tête, visage et yeux

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts (sans « yeux rouges »).

#### Regard, position de la tête et expression

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif, la tête doit être droite. Il doit **fixer l'objectif**, adopter une **expression neutre** et avoir la **bouche fermée**.

#### Lunettes et montures

Les **montures épaisses** sont **interdites**. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit **pas** y avoir **de reflets sur les lunettes**.

# NOTICE EDUCATEUR FEDERAL / MONITEUR / ENTRAÎNEUR

# **RAPPEL**



# Votre document scanné:

- Ne doit pas dépasser la taille de 1.2 Mo
- Doit être enregistré en format Jpeg

Pour tout problème de transfert de pièces sur Footclubs ou de scan de vos documents, vous pouvez contacter <u>le Service Informatique</u> de la Ligue



: 03.59.08.59.65



: informatique@nordpasdecalais.fff.fr